



SEMPER FIDELIS

Lettre aux amis et bienfaiteurs de l'École Sainte-Marie

Novembre 2016



Chers Amis et Bienfaiteurs,

À l'occasion de la rentrée scolaire, nos murs, qui s'étaient alanguis sous la douce chaleur du mois d'août, furent brusquement réveillés par l'arrivée joyeuse de 179 têtes blondes, pleines de vigueur et de soleil, le 11 septembre dernier.

Ces murs, usés par le poids des ans, avaient bien mérité ce repos, après l'ardeur de l'année scolaire écoulée. Même s'ils se souviennent que le bac était plus difficile à obtenir autrefois, il n'en reste pas moins que, grâce à l'excellent travail de nos professeurs, les Terminales ont tous réussi leur bac avec mention. Deux *Assez Bien*, quatre *Bien*, trois *Très Bien*, dont un avec les félicitations du jury, eu égard à son honorable moyenne de 18,92.

Au fil du temps, ces vieilles pierres ont chaleureusement accueilli bien des habitants ! Des familles, des soldats, des jeunes vacanciers, et depuis 30 ans, des élèves. Il y a 5 ans, elles les ont définitivement adoptés. Oui, l'École Sainte-Marie fête ses 30 ans cette année ! Nous organiserons une fête à laquelle nous aurons la joie de vous convier afin de remercier ensemble la Sainte Patronne de cette maison, Notre Dame, qui protège et comble de ses grâces la nombreuse famille qu'elle accueille.

Cette respectable malouinière, avec son aimable sourire de grand-mère, se réjouit d'ouïr les joyeux ébats de ses petits-enfants. Installée en haut de la vaste pelouse, elle les regarde jouer au ballon rond ou ovale. Elle ne comprend pas grand-chose à leurs jeux, mais elle est heureuse de les voir se détendre et rire ! Pendant que Monsieur l'abbé soigne quelques-unes de ses âmes à la chapelle et que le cuisinier leur prépare à manger, elle surveille les enfants qui travaillent en classe ou en étude, sous la ferme et douce fêrule de leurs abbés et de leurs professeurs. Elle constate sereinement qu'un laborieux travail s'effectue avec calme et sérieux. Son cœur se régale des morceaux que lui jouent quelque cinquante musiciens, et des accords harmonieux que lui chante la polyphonie. Comme une mère, elle chante à son tour des berceuses pour les endormir, surtout dans ses nouveaux dortoirs qui accueillent les derniers venus...

Qu'elle est heureuse de s'être agrandie pour accueillir le Lycée ! Mais comme toutes les grand-mères, elle a l'âme profondément religieuse. Elle soupire à l'idée de n'avoir que son grenier



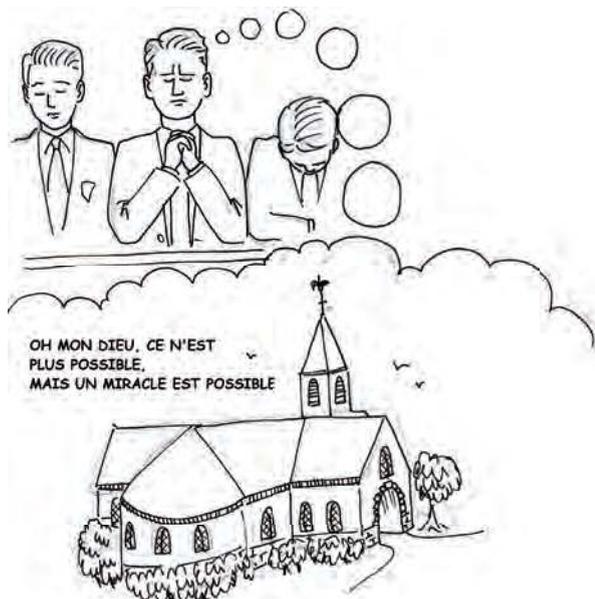
à offrir pour accueillir le Bon Dieu ! Et puis ce grenier ne suffit plus pour rassembler ses enfants toujours plus nombreux ! Combien elle voudrait placer son Dieu au centre, au cœur de sa propriété !



« Chers Amis et Bienfaiteurs, vous qui me soutenez depuis si longtemps, ayez pitié des enfants que mes bras, alourdis par la fatigue des années, ne cessent de porter avec tant d'amour ! Donnez-moi un peu de force pour continuer à veiller sur eux. Accordez-moi, par vos bonnes prières, de pouvoir offrir un peu plus qu'une crèche au plus beau des enfants que j'ai la grâce de porter sur mon cœur. Par votre générosité, je voudrais offrir à ce Divin Enfant, qui dort dans mes langes et qui sanctifie mes murs, une maison digne de lui. Une église dans mes murs ! Tel est mon rêve que vous pouvez réaliser pour moi !

Mes enfants me chuchotent régulièrement à l'oreille combien ils prient pour vous ! »

Abbé Louis-Joseph Vaillant



BON DE SOUTIEN Oui! Je me mobilise pour aider l'école Sainte-Marie!

J'envoie un don par courrier de : 20 € 40 € 60 € 100 € €
Chèque à l'ordre de : AEP Sainte-Marie

Je fais un don en ligne (paiement sécurisé).
Allez sur www.ecolesaintemarie.fr et cliquez sur « **Nous aider** ».

Je fais un virement mensuel de : 20 € 40 € 60 € 100 € €

Titulaire : AEP Sainte-Marie	Domiciliation : CMB Pleudihen
IBAN : FR76 1558 9228 6701 0246 0834 080	BIC : CMBRFR2BARK

Je fais une avance d'un montant de €
Durée de remboursement à définir : nous consulter.

Je fais un crédit à l'École Sainte-Marie d'un montant de €
au taux du livret A de la Caisse d'Épargne. Durée de remboursement à définir : nous consulter.

J'autorise un prélèvement automatique (ci-dessous).

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

À quoi sert le « reçu fiscal » ?

Pour les particuliers, un don peut donner droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, la déduction fiscale est égale à 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire annuel.

Autorisation de prélèvement automatique (à renvoyer à l'école Sainte-Marie)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le bénéficiaire désigné ci-dessous. Je peux suspendre l'exécution des prélèvements par simple courrier, sans frais, à l'École Sainte-Marie avant le 15 du mois. (Prélèvements le 5 du mois ; reçu fiscal global annuel.)

➔ [Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal](#)

10 € 30 € 60 € 100 € €

Tous les mois Tous les 2 mois Tous les 3 mois

Bénéficiaire

**École Sainte-Marie
Le Bois Martin
35430 SAINT-PÈRE**

Numéro national émetteur
609480

Nom Prénom

Adresse

Codepostal Ville

Courriel

Date Signature :

Compte à débiter

IBAN	
------	--

Nom de l'établissement bancaire

Adresse

.....